



## CAP AGRICOLE « Jardinier Paysagiste »

### Formation par apprentissage

Ce diplôme se prépare en 2 ans ou 1 an si le jeune est titulaire d'un CAPA d'une autre option.

#### Principaux métiers visés

Agent(e) d'entretien des parcs et jardins  
Jardinier(e) paysagiste/des espaces verts  
Aide-jardinier(e)  
Manœuvre des espaces verts  
Ouvrier(e) d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

**Diplôme de  
niveau 3**

#### Compétences visées

Mise en place d'ouvrages et de végétaux  
Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels  
Utilisation, réglage et maintenance de premier niveau des équipements et matériels  
Communication en situation professionnelle

#### Conditions d'exercices du métier

Les déplacements sont fréquents. Il est nécessaire d'avoir une bonne condition physique et d'apprécier le travail en extérieur quelle que soit la météo.

Pour l'emploi de certaines machines bruyantes comme la tondeuse ou l'aspirateur à feuilles, les protections auditives sont indispensables. Le port d'équipements individuels (EPI) est indispensable.

#### Modalités d'accès

Conditions d'inscription :

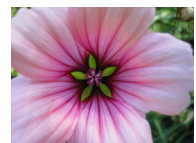
Avoir 16 ans minimum, 29 ans maximum et éventuellement 15 ans si le jeune a accompli la totalité du 1<sup>er</sup> cycle d'enseignement secondaire.

Prérequis : pas de prérequis nécessaires.

Modalités de sélection : étude du dossier par le centre.

Période d'entrée en formation : septembre 2021.

\* Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.



#### Modalités pédagogiques

**Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :**

- 12 semaines soit 420 heures de formation au CFA par année de formation ;
- le reste en entreprise (35 semaines soit 1 225 heures);
- la délivrance du diplôme se fait : au CFA.



#### Contenu de la formation

Formation générale

Mathématiques  
Expression communication  
Vie sociale et professionnelle,  
Histoire-géographie  
Langue étrangère (anglais)

	Education physique et sportive Informatique
Formation technique	Sciences et techniques agronomiques Sciences et techniques des aménagements paysagers Biologie, écologie Reconnaissance des végétaux Sciences et techniques des équipements Sciences économiques

## Validation

- Le jeune reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ;
- 100 % en contrôle continu, possibilité de proposer un rattrapage ;
- validation totale ou partielle par unités capitalisables
- évaluation en situations professionnelles sur la base d'épreuves pratiques suivies d'un entretien d'explication.

## Rémunération

En fonction de votre statut et après validation par le financeur concerné (*contacter le centre pour avoir des informations plus précises*).

## Débouchés

<p><b>Insertion professionnelle</b> Formation permettant d'obtenir un emploi qualifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de salarié d'entreprises du paysage</li> <li>de salarié d'établissements publics</li> </ul>	<p><b>Poursuites d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>préparation d'un Bac Professionnel</li> <li>préparation d'un Brevet Professionnel</li> </ul>
--	---



Contrat en apprentissage



Durée  
1 ou 2 ans



88.9 % de réussite en 2020



0 % d'abandon en 2020

### S'adresser au secrétariat du CFA :

243 route de Lyon - 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.07 / 03.86.21.66.27

✉ cfa.nievre@educagri.fr / cfanievre58@gmail.com

🌐 www.epleanevers-cosne.educagri.fr



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

